COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13.12.2011

L'an deux mille onze, le treize décembre, à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du 06 décembre 2011 s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André ANTZ, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. Eric BRINGEL, M. Marc COLIN, M. Mathieu HUG, M. Jean-Marc RUFF, M. Etienne PERRIN, M. Bertrand ALBISSER, M. Jonathan SAUNER, M. Serge MAILLARD

Absents excusés: Mme Valérie ROOS, M. Gilles STEMMELEN

Procuration: Mme Valérie ROOS à M. André ANTZ

Assiste également à la séance : Mme Claudine RUETSCH, secrétaire de mairie.

Approbation du compte-rendu de la séance du 20.09.2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20.09.2011 et accepte de signer le registre.

ONF (Présence de M. Claude VILLARD et M. Eric WUILLEMIN, agents ONF)

Le maire remercie M. Claude VILLARD et M. Eric WUILLEMIN, agents ONF, pour leur intervention en début de séance, avec un exposé clair et précis sur le plan d'aménagement de la forêt communale de Buethwiller pour la période 2013/2032.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- le plan d'aménagement de la forêt communale pour la période du 01.01.2013 au 31.12.2032.
- le programme des travaux patrimoniaux 2012 concernant les travaux d'entretien des limites parcellaires en parcelles N°1,2,10 et les travaux d'entretien de cloisonnement, dégagement et cassage en parcelles N° 5,6,8, les travaux de fauchage y compris la maîtrise d'œuvre et l'assistance gestion de l'ONF pour un montant global de 3 351.21 € TTC.

Travaux

Restauration calvaires (Croix de Mission et 4 autres croix faisant partie de l'ensemble)

Vu la nécessité de restaurer les calvaires (Croix de Mission et 4 autres croix faisant partie de l'ensemble),

Considérant que cette restauration permet de sauvegarder le patrimoine

Le Conseil décide à l'unanimité

D'approuver la facture des Ets PEDUZZI pour un montant TTC de 3 400 $\ensuremath{\mathfrak{C}}$ TTC

De demander une subvention au Conseil Général du Haut-Rhin

M. Marc COLIN propose de demander des devis pour la restauration de la « Croix de la Peste »

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Installations électriques d'éclairage et prises de courant (bâtiments communaux)

Vu la demande des locataires concernant l'installation d'un éclairage dans les garages (le garage sis au 20 rue Principale, les deux grands garages sis au 10 rue Principale)

Vu qu'il n'y a pas de prise de courant dans les WC situés sous le préau derrière la mairie, alors qu'une prise de courant permettrait le branchement d'un radiateur électrique Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

 De faire procéder à ces divers travaux électriques en acceptant le devis des Ets GAUTHERAT pour un montant TTC de 2 774.72 €

Mise en place de panneaux (arrêtés courlis et circulation) Suite aux arrêtés pris par le Maire :

Arrêté N° 03/2011

Portant restriction de circulation sur les chemins ruraux :

« Kappelmattenweg » et « Aumattenweg »

Arrêté N° 04/2011

Portant réglementation des activités et protection d'espaces naturels sur les zones dites du Aumatten, du Kappelmatten et du Bruegel.

Les Maires de Gommersdorf et Hagenbach ayant pris les mêmes arrêtés pour leur commune respective, des panneaux concernant les interdictions seront mis en place pour l'information des usagers.

Le devis de la Sté Alsa Traçage présenté en cette séance s'élève à un montant TTC 1586.72 €, somme à répartir entre les trois communes.

Contrat vérification installations électriques

Conformément au décret du 14.11.1988 et à l'arrêté du 10.10.2000, il faut prévoir une vérification annuelle de toute installation électrique

Vu les propositions de contrat présentés en cette séance,

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité

La proposition de la société APAVE pour un montant annuel TTC de 657.80 €

Contrat maintenance et assistance technique du site internet

Le Maire donne la parole à M. Marc COLIN, qui explique :

La société Adequationweb, créateur du site internet de la commune de Buethwiller, paie annuellement à son fournisseur Torop.net les frais d'hébergement et de maintenance du site internet de Buethwiller pour un montant de 125.58 € TTC, frais refacturés à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

approuve à 9 voix pour (M. Marc COLIN ne participant pas au vote)

le contrat de maintenance des applications et assistance technique du site internet, avec la société ADEQUATIONWEB (créateur du site de la commune) à raison de 125.58 € par an

Renouvellement contrat d'assurances

Le contrat d'assurances VILLASSUR (GROUPAMA) arrive à échéance au 31.12.2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

la proposition des Assurances Groupama pour le renouvellement du contrat d'assurances VILLASSUR avec effet au 01.01.2012 pour une durée de 4 ans avec une possibilité de résiliation annuelle par chacune des parties en respectant un délai de préavis de 2 mois avant l'échéance. Le Maire est autorisé à signer tous les documents à intervenir.

Droit de préemption - Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire

Droit de préemption

Le Conseil renonce à l'unanimité à son droit de préemption pour les cessions pour les cessions présentées lors de cette séance

Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire

Afin de permettre de régler certains dossiers plus rapidement,

Sur proposition de M. Le MAIRE,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de donner au Maire la délégation suivante :

D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.

M. le Maire informera chaque élu par téléphone des cessions engendrant une décision de droit de préemption.

Locataires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les loyers concernant les logements et les garages du presbytère et de la mairie au 01^{er} janvier 2012.

Budget primitif 2011 : décisions modificatives

DM N°01

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de porter modification n°01/2011 au Budget Primitif 2011

et vote les crédits comme suit :

Article 739116 « Reversement sur F.N.G.I.R. » : un crédit de 864 €
Article 7311 « Contributions diverses » : un crédit de 864 €

DM N° 02

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de porter modification n°01/2011 au Budget Primitif 2011

et vote les crédits comme suit :

Article 6554 « Contribution Organ. Regroup. » un crédit de 3 000 € à prélever sur l'Article 61523 « Entretien voies et réseaux »

Motion de soutien : usine Peugeot Scooter de Dannemarie

Suite à la situation difficile que traverse l'usine Peugeot Scooter de Dannemarie et ses salariés et après la récente réunion du CCE de Peugeot Scooter qui a acté le recentrage de l'activité sur l'usine de Mandeure dans le Doubs, les 140 emplois du site de Dannemarie seront répartis entre l'usine de Mandeure et les deux sites du groupe PSA à Mulhouse et Sochaux.

Cette décision annonce implicitement la fermeture de l'usine de Dannemarie.

C'est pourquoi, Le Conseil Municipal de Buethwiller adopte une motion de soutien aux salariés et aux familles des salariés et demande au groupe PSA PEUGEOT- CITROEN de travailler avec les services de l'Union Européenne de l'Etat, de la Région Alsace et du Conseil Général du Haut-Rhin à la revitalisation du site.

Les élus soulignent dans leur débat qu'il semblerait que cette fermeture soit liée à une mauvaise gestion prévisionnelle de l'entreprise

Le Conseil Municipal de Buethwiller, après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- D'apporter son soutien aux salariés et aux familles des salariés de l'usine Peugeot-Scooter de Dannemarie
- De demander avec détermination au groupe PSA Peugeot-Citroën de maintenir une activité sur le site de Dannemarie et maintenir les emplois, voir les développer
- De solliciter PSA Peugeot-Citroën et Peugeot Scooter pour rapatrier une activité du groupe sur le site de Dannemarie ou participer activement à l'implantation d'une nouvelle activité à travers un plan de revitalisation
- De solliciter à l'Union Européenne, l'Etat, la Région Alsace et le Conseil Général du Haut-Rhin à travers leurs compétences respectives de participer à la revitalisation du site.

Divers

Point info urbanisme

				demande		
Enregistré le	demandeur	dossier	objet	En	accordée	refus
				cours		
15.11.2011	Sàrl Au Bon Soleil (Gilles STEMMELEN)	DP	Pose de 372 panneaux photovolt. sur Bâtiments agricoles		23.11.2011	

Fête de la Saint-Nicolas :

Le Maire remercie M. Mathieu HUG, M. Bertrand ALBISSER, M. Etienne PERRIN, M. Serge MAILLARD, Mme Valérie ROOS pour l'organisation de la Fête de la Saint-Nicolas. Enfants et parents ont été nombreux à participer à ce moment de convivialité.

Association ASHB:

- Le Maire informe les élus que le Président a signé le renouvellement du bail de fermage section 3 parcelle N° 129 pour une durée de 6 mois jusqu'au 11.05.2012, et a accepté la résiliation du bail emphytéotique du 01.01.1973, parcelle N° 127 section 3, au 11.05.2012

Incivilités du 31.10.2011 (soirée Halloween) : Le Maire informe les élus des diverses incivilités qui ont été commises à Buethwiller dans la soirée du 31.10.2011.

(dégradations éclairage parking de la mairie, épandage d'huile de vidange, de plâtre, vols, etc. ...)

Le maire souhaite que chacun fasse preuve de civisme notamment en respectant les arrêtés du Maire pour la propreté des trottoirs , la divagation des chiens et chats, en matière de plantations d'arbres et arbustes, et de dépôts illicites autour de la benne à verres.

Révision du schéma directeur et élaboration du schéma de cohérence territoriale

Chaque conseiller a eu le questionnaire élaboré par le S.M.S.

Le Maire tient à préciser que le questionnaire était à retourner au plus tard pour le 30.11.2011 et que le pré-remplissage du questionnaire a été fait en coordination avec l'organisme chargé de l'étude.

Plan Local d'Urbanisme

Les élus ont pris connaissance de tous les courriers échangés entre la D.D.T. et la commune et le service juridique Groupama concernant une demande de modification, révision, abrogation du P.L.U. et invite chaque conseiller à réfléchir en son âme et conscience des choix futurs, permettant aux jeunes du village ou d'autres de construire, ou rénover et s'implanter dans le village.

Le Maire et le 1^{er} Adjoint sont intervenus dans ce sens lors de la réunion publique à Retzwiller (30.11.2011) et à la réunion du S.M.S. (05.12.2011)

Suite à ces interventions, une réunion est programmée avec la D.D.T. en janvier 2012, puis en souspréfecture.

Eclairage public

Les élus souhaitent savoir où en est le dossier des travaux d'éclairage public.

Le Maire les informe qu'il faudra coordonner tous les travaux d'éclairage public et de mise en souterrain des réseaux secs avec les travaux d'assainissement, en fonction de la situation financière de la commune.

Assainissement

Une réunion est prévue en janvier 2012 avec l'ensemble des 3 conseils municipaux (Balschwiller – Buethwiller – Hagenbach) avec le bureau d'études BEREST.

Facturation de la taxe d'assainissement :

Les élus auraient souhaité un courrier d'information avant l'envoi de la facture.

Cloches de l'Eglise

La sonnerie des cloches étant défaillante, le Maire fera intervenir l'entreprise chargée de la maintenance.

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité à la mairie ou au tableau d'affichage



Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 485 cancers et d'en éviter 2.556 depuis 2003 en Alsace (données de septembre 2011).

Dans la commune de BUETHWILLER, la $5^{\grave{e}me}$ campagne a débuté en décembre 2011. Lors de la $4^{\grave{e}me}$ campagne, 41,1 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

Faites le test tous les deux ans

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.